Réunion du mardi 27 octobre 2026
Procès-verbal n°9

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mme Patricia PATRAULT, MM. Sébastien GAGNAIRE , Christian DUVERGER et Frédéric TURBEAU
Excusés : Mme Sylvie TESSEREAU et M Christian SAVIGNY

****

Le PV n°8 de la saison 2026 – 2027 est adopté sans modification.

****

DATES A RETENIR

- **Samedi 7 novembre** : Journée Football Diversifiée U11. Documents d'organisation transmis aux clubs
- **Samedi 14 novembre** : 2ème phase U11

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2026

La Commission rappelle que les éléments suivants sont **des critères incontournables**, qui comme son nom l'indique, sont **obligatoires pour être éligibles au classement du Challenge Départemental Jeunes.**

1) **PEF**
L'engagement est à effectuer sur Footclubs.
« Projet Clubs » → « Développer son club » → « Projet éducatif » → « Programme Educatif Fédéral »

2) **Les Défis sportifs**
Les documents ont été transmis par mail

3) **L'organigramme**
Le document a été transmis par mail.

4) **Date limite engagement Futsal**

DIVERS

- **L'utilisation de la FMI est obligatoire**
En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis uniquement par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende reconduite jusqu'à réception de ceux-ci.

  Plusieurs clubs n'ont pas utilisé la FMI en ce début de saison, la Commission sanctionnera toute non-utilisation qui ne sera pas dûment justifiée par un rapport FMI.

- La Commission demande de bien noter les noms et numéros de licence des éducateurs et dirigeants présents sur le banc touche et de veiller à bien inscrire les numéros de licence et non les numéros de personne sur les feuilles de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS 05 49 61 17 35

REPORT DE MATCHS

Saison 2026-2027: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U16	A	1	19/09/26	79483579	Poitiers ASAC (1)	Gj Montasèvres (1)	Coupe Gambardella	31/10/2026*
U17/U16	B	1	19/09/26	79483609	Vivonne (1)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Gambardella	31/10/2026*
U17/U16	D	1	19/09/26	79483668	Gj Dissay Beaumont (1)	Gj Montasèvres (2)	Coupe Gambardella	31/10/2026*
U17/U16	D	1	19/09/26	79483671	Buxerolles (1)	Chatellerault Portugais (1)	Coupe Gambardella	31/10/2026*
U15 D2	A	2	26/09/26	79484193	Jaunay Marigny (1)	UCSE (1)	Motif impérieux	31/10/2026*
U13D1	A	2	26/09/26	79483853	Jaunay Marigny (1)	Châtellerault FC (1)	Motif impérieux	31/10/2026*
U13D3	A	2	26/09/26	79569746	Jaunay Marigny (2)	Gj Cap Haut Poitou (2)	Motif impérieux	31/10/2026*
U13D3	E	1	19/09/26	79536137	Montmorillon (3)	Gj Vallée des Légendes (4)	Engagement tardif	31/10/2026*

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs

SAISON 2026 - 2027 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	B	3	17/10/26	79397223	Gj VVM Chauvigny (2)	Migné Auxances (1)	Coupe Gambardella	31/10/2026*
U17	D	2	03/10/26	79397355	**Gj Antoigné Ingrandes (1)**	Gj Avenir 86 (1)	Coupe Gambardella	11/11/26
U17	D	3	17/10/26	79398720	Mirebeau/ASM (2)	**Gj Antoigné Ingrandes (1)**	Coupe Gambardella	28/11/26

CHALLENGE U17

Match n° 79397376 : Vivonne (1) – GJ Espoir Sud Poitiers (3) en poule G du 03/10/26
La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6 du 7/10/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe du GJ Espoir Sud Poitiers (3) pour en donner le gain à l'équipe de Vivonne (1) (3-0, 3 points).

CHAMPIONNAT U15

Match n° 79483706 : Châtellerault SO (2) – Migné Auxances (1) en U15 Départemental 1 poule A du 26/09/26
La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°7 du 14/10/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Châtellerault SO (2) pour en donner le gain à l'équipe de Migné Auxances (1) (3-0, 3 points).

Match n° 79484194 : Châtellerault FC (1) – GJ Antoigné-Ingrandes (1) en Départemental 2 poule A du 26/09/26
La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6 du 7/10/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Châtellerault FC (1) sans en attribuer le gain à l'équipe du GJ Antoigné-Ingrandes (1) qui conserve les points et les buts marqués lors de la rencontre (0-0, 0 point).

CHAMPIONNAT U15 à 8

A ce jour, les clubs qui désirent s'engager :
- En U15 à 8 : Loudun et Gj Montasèvres

La Commission regrette de ne pouvoir relancer le championnat à 8 en U15 faute de suffisamment de clubs engagés.

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS
05 49 61 17 35

CHAMPIONNAT U13

Match n° 79484131 : Valdivienne (2) – Migné Auxances (3) en Départemental 3 poule F du 19/09/26
La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6 du 7/10/26) qui donne match perdu par pénalité (15-0, -1 point) à l'équipe de Valdivienne (2) pour en donner le gain à l'équipe de Migné Auxances (3) (15-0, 3 points)

CHALLENGE DANSAC U13

CHALLENGE DANSAC 2ème TOUR -17/10/2026

A	Pts	Jongleries
Naintré (2)	9	247
GJ VVM Chauvigny (3)	6	455
Coussay les Bois (1)	3	179
ASM/Mirebeau (2)	-3	forfait

B	Pts	Jongleries
SO Châtellerault (2)	9	530
Chasseneuil St Georges (1)	6	154
Thuré Besse (1)	3	184
Châtellerault Portugais (2)	0	212

C	Pts	Jongleries
Montmorillon (2)	9	362
St Savin/Vicq/Paizay le Sec	6	202
Nieuil Mignaloux (2)	3	205
GJ Alliance ABCV (1)	-3	forfait

D	Pts	Jongleries
Poitiers Stade (2)	7	433
GJ VVM Chauvigny (2)	7	356
Poitiers ASAC (3)	1	141
Châtellerault FC (3)	1	0

E	Pts	Jongleries
Neuville (3)	9	192
Châtellerault FC (2)	6	471
GJ Cap Haut Poitou (2)	3	234
Poitiers CEP (2)	0	218

F	Pts	Jongleries
GJ Espoir Sud Poitiers (2)	9	570
GJ Sud Haut Poitou (2)	6	341
GJ Vallée des Légendes (3)	3	176
Neuville (2)	0	0

G	Pts	Jongleries
Poitiers Stade (3)	9	420
GJ Espoir Sud Poitiers (3)	6	249
Buxerolles (2)	3	298
Poitiers ASAC(2)	0	168

H	Pts	Jongleries
GJ Val de Clouère (1)	7	240
GJ Vallée des Légendes (2)	5	237
GJ Val de Vonne (2)	3	118
Montmorillon (3)	1	117

non qualifiée- déjà une équipe de qualifiée
pas de jonglerie
équipe qualifiée

3ème de la poule
meilleur 3ème

16 équipes qualifiées pour le 3ème tour
Samedi 12 décembre 2026

	Equipes	Pts	Poule
1	Naintré (2)	6	A
2	Coussay les Bois (1)	3	A
3	SO Châtellerault (2)	9	B
4	Chasseneuil St Georges (1)	6	B
5	Montmorillon (2)	6	C
6	St Savin/Vicq/Paizay le Sec (1)	3	C
7	GJ VVM Chauvigny (2)	7	D
8	Poitiers Stade (2)	7	D
9	Châtellerault FC (2)	6	E
10	Neuville (3)	9	E
11	GJ Sud Haut Poitou (2)	6	F
12	GJ Espoir Sud Poitiers (2)	9	F
13	Buxerolles (2)	3	G
14	GJ Cap Haut Poitou (2)	3	E
15	GJ Val de Clouère (1)	7	H
16	GJ Vallée des Lègendes (2)	5	H

U11 ET U7-U9

- Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.
- **L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30 pour les U11 et 10h pour les U7-U9.**

Les feuilles de plateaux et de licences à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes » et sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

RAPPEL :
Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- **En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.**
- De donner sa feuille de licences au club organisateur, avant le début du plateau

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents :10€ (renouvelé toutes les semaines jusqu'à réception)
- Non inscription de la licence : 10€/licence
- Participation d'un joueur non licencié : 62€

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS
05 49 61 17 35

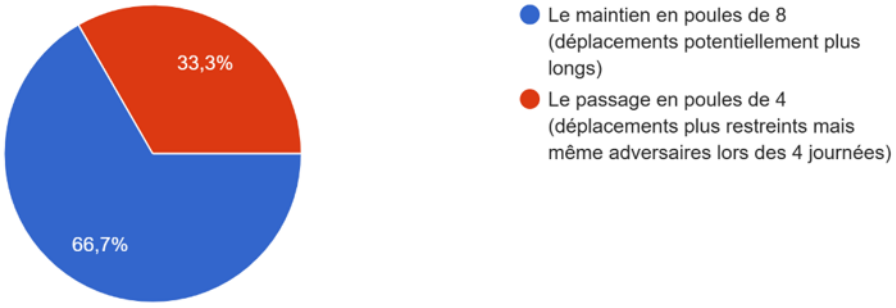
- Totalité des licences manquantes :50€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

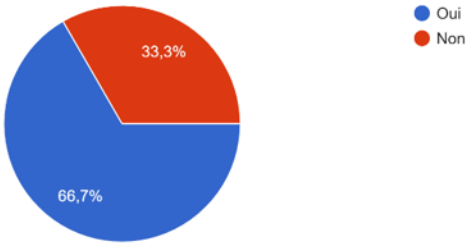
U11

Résultats du Google Forms transmis aux clubs pour la 2e phase U11

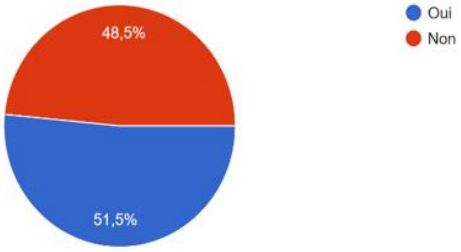
Souhaitez-vous, pour le niveau 3:
33 réponses



Au niveau 3, toujours dans le but de limiter les déplacements, êtes-vous favorables à ce que deux équipes d'un même club ou groupement soient à titre exceptionnel intégrées dans la même poule?
33 réponses

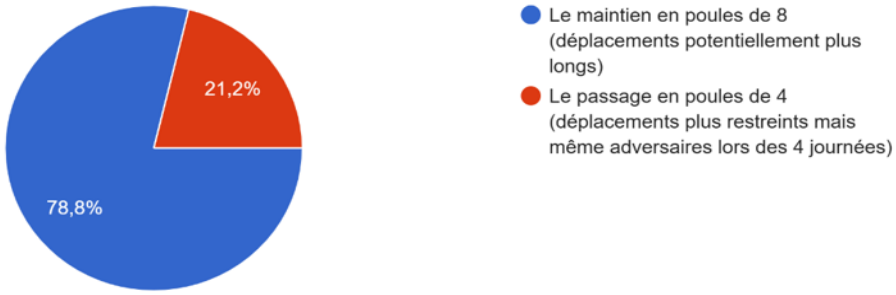


Sur le même plateau?
33 réponses



1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS
05 49 61 17 35

Souhaitez-vous, pour le niveau 2:
33 réponses



Conclusion :
La majorité des clubs ayant répondu souhaitent rester sur des poules de 8 pour la deuxième phase avec la possibilité de mettre deux équipes du même club ou groupement dans la même poule et sur le même plateau.

POULES U11
PHASE 2

NIVEAU 1	
POULE A	POULE B
Buxerolles 1	Stade Poitevin 1
Châtellerault Portugais 1	Nieuil l'Espoir 1
Châtellerault FC 1	GJ Dissay Beaumont 1
GJ VVM Chauvigny 1	Poitiers 3 Cités 1
Neuville 1	SO Châtellerault 2
Poitiers CEP 1	Montmorillon 1
SO Châtellerault 1	Poitiers ASAC 1
Stade Poitevin 2	GJ Val de Clouère 1

NIVEAU 2			
POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
ASM 1	Buxerolles 2	GJ VVM Chauvigny 3	GJ Foot Sud 86 1
Châtellerault FC 2	Chasseneuil St Georges 1	Fontaine le Comte 1	GJ Sud Haut Poitou 1
GJ Antoigné Ingrandes 1	GJ VVM Chauvigny 2	Vouneuil Béruges 1	Migné Auxances 1
GJ Avenir 86 1	GJ Alliance ABCV 1	Poitiers ASAC 2	GJ Val de Vonne 1
GJ Cap Haut Poitou 1	GJ Vallée des Légendes 1	Smarves Iteuil 1	Valence en Poitou OC 1
Loudun 1	Vicq s/ Gartempe	Buxerolles 3	Nieuil l'Espoir 2
Neuville 2	Stade Poitevin 3	GJ 3 Vallées 86 1	Nouaillé 1

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS
05 49 61 17 35

NIVEAU 3		
POULE G	POULE H	POULE I
Loudun 2	GJ Antoigné Ingrandes 2	Migné Auxances 2
Mirebeau 1	GJ Alliance ABCV 2	GJ Montasèvres 1
Nord Vienne / 3 Moutiers 1	Châtellerault FC 3	Stade Poitevin 4
Sammarçolles 1	GJ Dissay Beaumont 2	GJ Sud Haut Poitou 2
UCSE 1	Coussay les Bois 1	Vouneuil Béruges 2
Thuré Besse 1	Naintré 1	Poitiers CEP 2
GJ Avenir 86 2	Chasseneuil St Georges 2	GJ Cap Haut Poitou 2
GJ Avenir 86 3	Jaunay Marigny 1	Neuville 3

NIVEAU 3	
POULE J	POULE K
	GJ Val de Clouère 2
Montmorillon 2	GJ Val de Vonne 2
GJ 3 Vallées 86 2	Vivonne 1
Valdivienne 1	Smarves Iteuil 2
Valdivienne 2	Fontaine le Comte 2
Mignaloux Beauvoir 1	GJ Vallée des Légendes 2
Saulgé 1	Buxerolles 4
GJ VVM Chauvigny 4	Poitiers ASAC 3

La 2ème phase débutera le samedi 14 novembre 2026 (une journée de Football Diversifiée est prévue le samedi 7 novembre)

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

Toute transmission tardive des documents demandés sera amendée et ce jusqu'à réception dès la deuxième journée (03/10/26).

Plateau U7-U9 / Phase 1

Documents manquants à envoyer au plus tard le 26/10/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

Plateau du 03/10/2026 :

Secteur 8 à Valdivienne

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **02/11/26 :**

- Les feuilles de licences des joueurs U6-U7 et U8-U9 présents au plateau
- Les feuilles bilan

Amende de 20€ au club de Valdivienne

Plateau U10-U11 / Phase 1

La Commission demande au club de bien inscrire le nom de l'équipe sur le document des licences

Documents manquants à envoyer au plus tard le 26/10/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents dès la deuxième journée (03/10/26).

Plateau du 26/09/2026 :

Niveau 2 - Poule D site 1 à Buxerolles
La commission demande au club de **GJ Sud Haut Poitou** les documents suivants avant le **02/11/26 :**
- Les feuilles de licences des joueurs présents sur le plateau

Amende de 20€ au club de GJ Sud Haut Poitou

Plateau du 03/10/2026 :

Niveau 2 - Poule D site 1 à Buxerolles
La commission demande aux clubs de **Gj Sud Haut Poitou et Neuville** les documents suivants avant le **02/11/26 :**
- Les feuilles de licences des joueurs présents sur le plateau de équipes de Gj Sud Haut Poitou et de Neuville

Amende de 20€ au club de GJ Sud Haut Poitou
Amende de 20€ au club de Neuville

Niveau 3 – Poule H site 1 à Châtellerault FC
La commission demande au club de **Chasseneuil St Georges** les documents suivants avant le **02/11/26 :**
- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Amende de 20€ au club de Chasseneuil St Georges

Plateau du 10/10/2026 :

Niveau 1- Poule B à Stade de la Montée Rouge Châtellerault
La Commission demande aux clubs de **SO Châtellerault et Stade Poitevin** les documents suivants avant le 02/11/26 :
- Les feuilles de licences des joueurs du SO Châtellerault et du Stade Poitevin présents sur le plateau

Amende de 20€ au club de SO Châtellerault
Amende de 20€ au club de Stade Poitevin

TRANSMISSION TARDIVE OU FMI MANQUANTE

Amende de 20€

Match n°79483562 : Châtellerault Portugais-SOC (1) –GJ Cap Haut Poitou (1) en U17/U18 poule A du 19/09/26 remis au 24/10/26

DIVERS

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT **La Secrétaire : Patricia PATRAULT**

1 RUE FRANÇOIS PRAT - 86000 POITIERS 05 49 61 17 35